



HOTEL DE MATIGNON

57, rue de Varennes
75007 PARIS

Montreuil, le 4 novembre 2019

Monsieur le Premier Ministre,

A l'occasion de votre venue en Seine St Denis le 31 octobre 2019, la CGT 93 organisait un rassemblement pour dénoncer la casse des services publics dans le département.

Plusieurs militant-e-s CGT étaient rassemblé-e-s pacifiquement devant la préfecture et déployaient une banderole faisant état de revendications.

La police a violemment repoussé ce rassemblement et interpellé le secrétaire général de la CGT 93 qui a passé 7 heures en garde à vue et se voit convoqué en correctionnel le 8 février 2021. Une fois de plus, nous dénonçons la répression, la criminalisation de l'action syndicale.

Nous réaffirmons notre exigence de voir respecter le droit de manifester, de revendiquer !

Nous exigeons l'arrêt de toute procédure engagée à l'encontre d'Hervé Ossant, secrétaire général de la CGT 93 et membre de la direction confédérale !

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, nos salutations syndicales.

Valérie LESAGE
Secrétaire Générale

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'lesage', with a large, sweeping flourish extending to the right.

Copie : M. Le Préfet de Seine St Denis – M. Georges-François LECLERC